



**SECTION COTE D'OR**  
✉ : [cgt.021@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.021@dgfip.finances.gouv.fr)  
site internet : [www.tresor.cgt.fr/21](http://www.tresor.cgt.fr/21)

## **Une politique dévastatrice : la Révision Générale des Politiques Publiques**

La **RGPP** vise à réduire brutalement les dépenses publiques. Les premières mesures ont été présentées par le président de la République lors du « conseil de modernisation des politiques publiques » du 12 décembre 2007 ainsi qu'une deuxième vague le 4 avril dernier. C'est un nouveau train d'économies de 7 milliards d'euros qui est décidé, faisant suite au gel de 7,2 milliards d'euros.

**Sont visés, par priorité, les fonctionnaires et les budgets sociaux.**

35 000 postes de fonctionnaires seraient supprimés, après les 23 000 déjà rayés des budgets cette année ! **Les salaires ne sont pas augmentés malgré une inflation de 3,2% !**

Les crédits au logement social, à l'emploi, à la santé seront amputés, avant les dépenses de solidarité et en faveur de la famille qui pourraient faire l'objet d'une troisième vague.

Avec la suppression d'un poste d'un fonctionnaire sur deux, **le projet de loi « mobilité » introduit l'intérim dans les trois versants de la Fonction publique**, le cumul d'emploi à temps non-complet, la prime au départ, **le licenciement** en cas de refus de nouveaux postes pour la Fonction publique d'Etat. La vocation principale de ce texte est d'accompagner les restructurations, en cours ou à venir, dont le but premier est de réduire le rôle et les missions de la Fonction publique, quel qu'en soit le versant.

Nous, **agents de la DGFIP**, sommes **concernés** au premier chef par ce projet de loi. Pour bon nombre d'entre nous, la **mobilité** risque d'être **imposée par la fusion**.

C'est maintenant qu'il faut agir, **en 2009 il sera trop tard !**

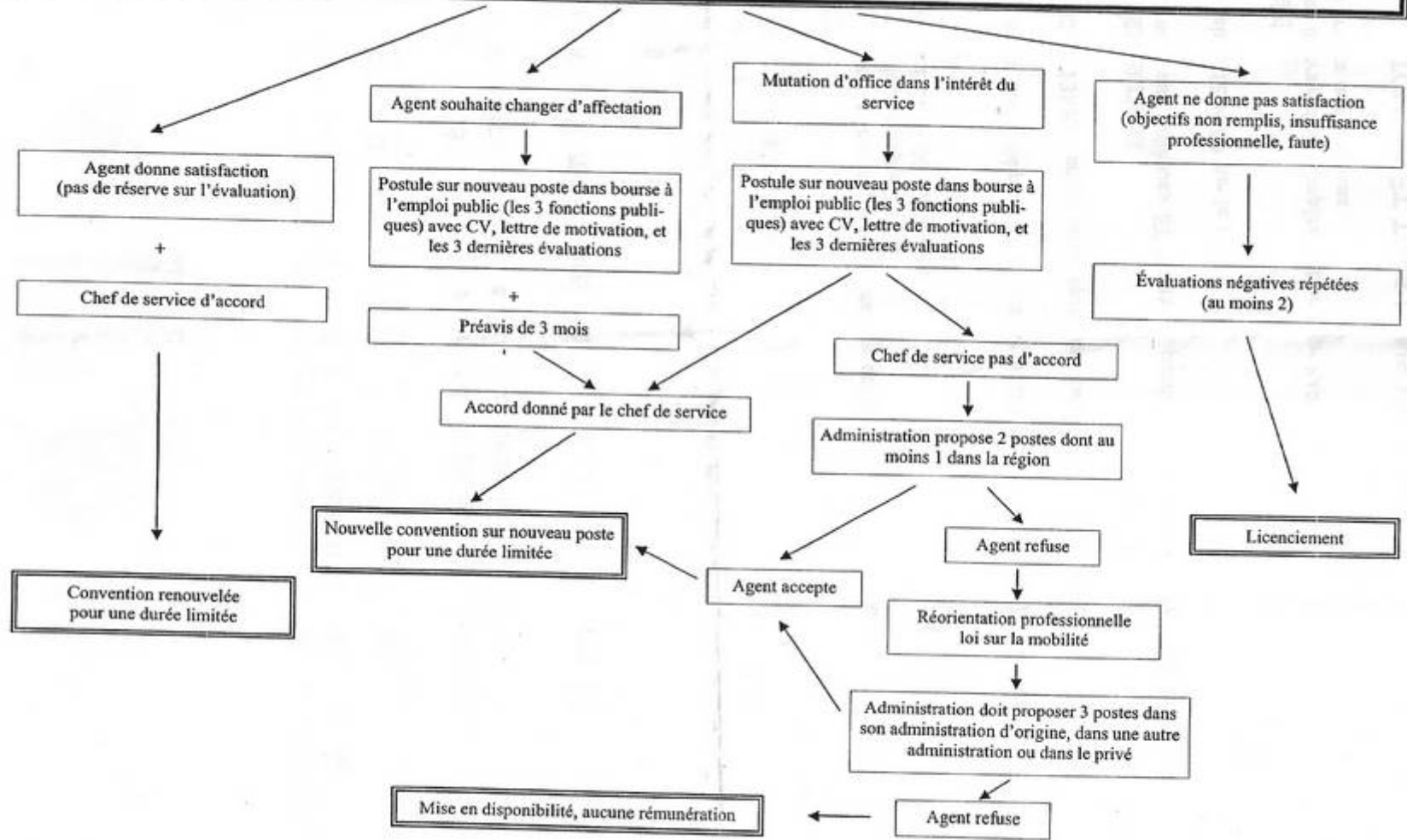
Ce projet est à l'opposé de notre conception d'une Fonction publique de carrière, garante d'un service public de qualité . Il ne peut qu'aboutir à un statut de droit privé pour les agents.

**MOBILISONS-NOUS, IL N'EST PAS TROP TARD !**

**VENEZ TOUS A L'ASSEMBLEE GENERALE<sup>(\*)</sup> DES PERSONNELS  
DE LA DGFIP LE LUNDI 2 JUIN A 11 HEURES A L'HOTEL DES  
IMPOTS RUE DE LA BOUDRONNEE**

<sup>(\*)</sup> il vous suffit de déposer une simple autorisation d'absence avec le motif « Heure Mensuelle d'Information Interdirectionnelle ».

Dans les trois fonctions publiques (Etat, Territoriale et Hospitalière), chaque agent est affecté sur son poste dans le cadre d'une convention précisant notamment les missions, leurs durées (3 à 5 ans) et la part fonctionnelle de la rémunération.



(\*) il vous suffit de déposer une simple autorisation d'absence avec le motif « Heure Mensuelle d'Information Interdirectionnelle ».